



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE
LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

CAFIPEMF

SESSION 2020-2022

La rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'académie de Normandie, chancelière des universités,

Vu le Décret 85-88 du 22 janvier 1985 modifié par décret 91-38 du 14 janvier 1991 relatif aux conditions de nomination aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur,

Vu le décret n°2015-883 du 20 juillet 2015 relatif à la fonction de maître formateur et de conseiller pédagogique dans le premier degré et portant modification du décret n°2008-775 du 30 juillet 2008 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du premier degré ;

Vu l'arrêté du 20/07/2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur.

Vu la Circulaire n° 2015-109 du 21/07/2015 précisant l'organisation de l'examen et la nature des épreuves du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur.

ARRÊTE MODIFICATIF

ARTICLE 1 : sont déclarés admis au Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de Professeur des Écoles Maître Formateur, session 2020-2022, dont le jury s'est réuni le 24 mai 2022, les candidats dont les noms suivent :

Généralistes :

- Mme ABDALLAH Nahima
- Mme BAILLIF Célia
- Mme BARY Justine
- Mme COURTEILLE MOUCHEL Laurence
- Mme CRUÉ Catherine
- Mme DUPONT BIERRE Pascale
- Mme HERNY-DEROUET Tiffany
- Mme OMER Mylène
- Mme PACARY LUNEL Karine
- Mme PETIT Emmanuelle
- Mme PREVEL Marlène
- Mme PREVOST Alexandra
- Mme RASOLOFONIAINA-LAPOSTOLLE Anne
- Mme SAVARY Maryse
- Mme WILLOT Sarah

- Mr BUEE Thierry
- Mr CAMPARD Benoit
- Mr DAVY Almeric
- Mr LEMONNIER Wolfgang
- Mr POTTIER Philippe

Option E.P.S. :

- Mme MARCELIN Laëtitia

Option maternelle :

- Mme CASTELLI Marie-Pierre

Option éducation musicale. :

- Mme VILLEDIEU Nathalie

Option enseignement et numérique. : :

- Mme DOLLEY Célia
- Mr RACINE Xavier
- Mr VAN RICKSTAL François

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de l'académie de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le 25 mai 2022

Présidente du jury académique de Normandie
MONCADA Françoise
DASEN de l'Eure